



FIGEAC AÉRO PRÉVOIT DE NOUVELLES MESURES D'ADAPTATION À UN ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ DURABLEMENT DIFFICILE

- **Adaptation de l'organisation de la principale unité de production du Groupe (site de Figeac) à la nouvelle réalité de marché dans le cadre d'un Plan de Départ Volontaire suivi d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi**
- **D'autres mesures sont à l'étude sur les autres sites du Groupe pour adapter la structure de coûts au caractère durable de la crise**
- **Un projet indispensable qui permettra au Groupe de se projeter vers l'avenir**

Le Groupe FIGEAC AÉRO (code mnémorique : FGA), partenaire de référence des grands industriels de l'aéronautique, annonce un plan visant à redimensionner son activité à Figeac, principal outil de production du Groupe en France, en réponse à la crise économique engendrée par la crise sanitaire liée au Covid-19.

Avant 2020, le secteur aéronautique en France s'est fortement développé avec une croissance importante des besoins de production qui a conduit FIGEAC AÉRO à préparer son outil industriel et ses ressources aux différentes montées en cadence. Depuis mars 2020, la crise mondiale du coronavirus a entraîné une paralysie soudaine de l'industrie du transport aérien, avec un trafic qui s'est effondré au fur et à mesure de la progression de l'épidémie.

De ce fait, les cadences de production des principaux constructeurs ont été fortement réduites (de plus d'un tiers) de manière durable, notamment sur les avions long-courriers, comme l'A350, qui pénalisent d'avantage le Groupe.

FIGEAC AÉRO a, dès le début de la crise, mis en œuvre un plan d'optimisation opérationnel comprenant :

- une adaptation permanente des effectifs en fonction du taux d'activité des sites tel que confirmé par les donneurs d'ordre : activité partielle en France, réduction des effectifs au sein des filiales low cost et aux Etats-Unis (plus de 30% des effectifs hors France), réduction des intérimaires et non renouvellement des contrats courts,
- une gestion rigoureuse du besoin en fond de roulement : ajustement des stocks, sécurisation de la chaîne d'approvisionnement et contrôle strict des crédits clients,
- une baisse des investissements (CAPEX) et réduction des coûts opérationnels (OPEX) : report ou annulation de dépenses non prioritaires au bon fonctionnement du Groupe, et ré internalisation des prestations externes lorsque cela est possible,
- un rapatriement de pièces réalisées en sous-traitance.

Cependant, la dégradation économique du secteur aérien devrait se prolonger dans les années à venir et ses conséquences obligent le Groupe à entreprendre une réorganisation importante de FIGEAC AÉRO en France, afin de sauvegarder sa compétitivité et prévenir des difficultés économiques à venir et leurs conséquences sur l'emploi.

Ce projet de Plan de Sauvegarde de l'Emploi qui concerne l'usine de Figeac (46), serait plus précisément composé des volets suivants :

- réorganisation et redimensionnement de la Direction des Opérations Figeac face aux nouvelles prévisions d'activité,
- réorganisation et redimensionnement d'un certain nombre de fonctions supports et centrales du Groupe.

Les différentes mesures du plan de soutien à l'aéronautique ajoutées à la prolongation du dispositif d'activité partielle pendant deux ans maximum, devraient permettre à FIGEAC AÉRO de limiter sa réduction d'effectifs à 320 postes sur un total de 966 sur le site de Figeac qui représente plus de 70% du chiffre d'affaires du Groupe.

FIGEAC AÉRO travaillera avec ses partenaires sociaux pour limiter l'impact de ce plan et mettra en place un ensemble de mesures dont les départs volontaires ainsi que l'activité partielle de longue durée pour les activités qui s'y prêtent.

Le processus d'information et de consultation avec les partenaires sociaux a débuté en vue de conclure des accords pour une mise en œuvre à partir de janvier 2021.

Le Groupe poursuit ses réflexions et n'exclut pas d'autres mesures sur les autres sites du Groupe pour adapter la structure de coûts au caractère durable de la crise.

« Le Groupe doit faire face à une crise économique sans précédent engendrée par la crise sanitaire liée au Covid-19 », a déclaré Jean-Claude Maillard, Président Directeur Général de FIGEAC AÉRO. « Les décisions prises rapidement par le Groupe nous ont permis d'atténuer temporairement les conséquences opérationnelles et économiques. Je suis conscient de ce que représentent les mesures de ce projet pour l'ensemble des collaborateurs. Elles sont pourtant indispensables si nous souhaitons garantir à notre Groupe pérennité et résilience et lui redonner les moyens de se projeter vers l'avenir. »

À PROPOS DE FIGEAC AÉRO

Le Groupe FIGEAC AÉRO, partenaire de référence des grands industriels de l'aéronautique, est spécialiste de la production de pièces de structure en alliages légers et en métaux durs, de pièces de moteurs, de trains d'atterrissage et de sous-ensembles. Groupe international, FIGEAC AÉRO est présent en France, aux Etats-Unis, au Maroc, au Mexique, en Roumanie et en Tunisie. Au 31 mars 2020, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires annuel de 447 M€.

FIGEAC AÉRO

Jean-Claude Maillard
Président Directeur Général
Tél. : 05 65 34 52 52

Abdelkader Benchiha
Directeur des Relations Institutionnelles
VP IR & Public Affairs
Tél. : 05 81 24 61 90 / abdelkader.benchiha@figeac-aero.com

ACTUS Finance & Communication

Corinne Puissant - Relations Analystes/Investisseurs
Tél. : 01 53 67 36 77 / cpuissant@actus.fr

Manon Clairet - Relations Presse
Tél. : 01 53 67 36 73 / mclairet@actus.fr